



## AGENCE D'ANNECY

### HONORAIRES DE GESTION

Au 01/07/2024 Honoraires TTC (TVA à 20 % incluse) \*sur la base des encaissements (loyers mensuels, charges ...)

#### GESTION LOCATIVE

##### Honoraires \*

|   |         |             |
|---|---------|-------------|
| Locaux d'habitation ou mixtes .....<br>(soumis à la loi du 6 juillet 1989)                            | 9.00 %  | (7.5 % HT)  |
| Locaux meublés .....  | 9.00 %  | (7.5 % HT)  |
| Terrains .....  | 10.00 % | (8.33 % HT) |
| Autres locaux .....<br>(résidence secondaire, garage, entrepôt, local professionnel et commercial...) | 10.00 % | (8.33 % HT) |

##### Assurances :

- Garantie des Loyers Impayés 2.76 % TTC (2.3 % HT) des montants quittancés
- Garantie Vacance Locative pour 3 mois 2.04 % TTC (1.70 % HT) des montants quittancés

### HONORAIRES DE TRANSACTION Agence d'ANNECY

Au 01/07/2024 (Honoraires TTC TVA à 20 % incluse)

#### VENTE Appartements Maisons Modalités (% , par tranche du prix de vente)

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| Jusqu'à 150.000 €     | 7 % du prix de vente |
| Supérieur à 150.000 € | 6 % du prix de vente |

#### VENTE local commercial, professionnel, entrepôt

12 % du prix net vendeur

#### LOCATION

##### Pour les Locaux d'habitation ou mixtes et Locaux meublés

- Honoraires d'entremise et de négociation 100 € TTC à la charge du propriétaire
- Honoraires d'Agence se décomposant comme suit :

A la charge du propriétaire : - honoraires de visite de constitution du dossier et rédaction du bail : 10 €/m<sup>2</sup> TTC  
- honoraires de réalisation de l'état des lieux logement nu : 3 €/m<sup>2</sup> TTC.  
- honoraires de réalisation de l'état des lieux logement meublé : 6 €/m<sup>2</sup> TTC.

A la charge du locataire : - honoraires de visite de constitution du dossier et rédaction du bail : 10 €/m<sup>2</sup> TTC<sup>(1)</sup>  
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m<sup>2</sup> TTC<sup>(1)</sup>.

##### Pour les Garages et stationnements

12 % sur le loyer annuel hors charges 12 % partagés par moitié entre le preneur et le bailleur

##### Pour les Locaux professionnels / commerciaux

15 % à la charge du preneur

<sup>(1)</sup> dans la limite des montants et des zones fixés par le décret n°2014-854 du 30/07/2014

#### AGENCE DE MARTINIQUE

L'Escale – 7, rue Cou Coupé – Pointe des Grives  
97200 FORT DE FRANCE  
Tél : 05 96 60 09 47

#### AGENCE D'ANNECY (siège)

1 bis, rue Emile Tyrode - MEYTHET  
74960 ANNECY  
Tél : 04 50 22 02 45



DESTINATION IMMOBILIER SARL au capital de 10000 €  
RCS ANNECY - Siren 508 303 906 - Carte professionnelle n° CPI 7401 2018 000 034 281 délivrée par la CCI de Haute-Savoie  
Garantie financière GALIAN Assurances - 89, rue La Boétie - 75008 Paris  
www.destination-immobilier.com